



**Confédération Construction
Bruxelles-Capitale**

Construction, énergie & environnement

Rapport Annuel 2013



Votre assurance accidents du travail chez Fédérale Assurance, c'est plus facile à faire qu'à dire

Notre assurance accidents du travail vous facilite la vie. Nous vous garantissons :

- des **conseils en prévention**
- une gestion des sinistres **certifiée ISO 9001**
- la possibilité de **déclarer vos sinistres** et de suivre l'évolution de votre dossier en ligne, via *My FEDERALE Assurance*
- un **accompagnement spécialisé** des blessés graves.

De plus, Fédérale Assurance partage ses bénéfices avec ses clients depuis plus de 100 ans.



Lauréat
Trophée de l'Assurance

1000 BRUXELLES - rue de l'Etuve 12 - tél. 02 509 07 08 - 02 509 07 09
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15

1150 BRUXELLES (Woluwé-St-Pierre) - rue de l'Eglise 117 - tél. 02 763 29 82
De 9 à 13h & de 14 à 17h30 - **ouvert samedi matin**, (fermé lundi matin)

Rejoignez Fédérale Assurance !

Nous nous occupons de tout pour vous. Scannez le code QR ou contactez le conseiller ou le gérant du bureau de votre région via :

www.federale.be

0800-14.200

FEDERALE
Assurance

L'assureur qui partage ses bénéfices avec vous



Table des matières

Introduction	4
La construction à Bruxelles en quelques chiffres	6
Les défis bruxellois	7
Changement de présidence	8
La défense de vos intérêts professionnels	10
Notre vision de Bruxelles	12
Votre entreprise au cœur de l'Alliance Emploi-Environnement !	13
Cellule Energie-Environnement	14
Plateforme Formation Construction Durable	16
Cellule Eau	18
Cellule Jeunes et Enseignement	19
Cellule Gestion et Innovation	20
Communication	21
Conclusion	22



**Confédération Construction
Bruxelles-Capitale**

Construction, énergie & environnement



Un avis à donner ? Une question à poser ?



Angel SANCHEZ
Président



Jean-Christophe VANDERHAEGEN
Directeur Général



Laurent SCHILTZ
Directeur adjoint



Morgane CENDOYA
Secrétaire de direction



Ghislain ZANNEN
Attaché commercial



Rodolphe BALAY
Conseiller Innovation



Hugues KEMPENEERS
Conseiller



Sihame AL BARAJAJI
Conseillère Jeunes



Shirley CHANTRAINE
Conseillère adjointe Jeunes



Charline BOYER
Coordinatrice de projets



Céline DE SCHRYVER
Conseillère en environnement



Grégory GIROTTO
Conseiller Formation

L'équipe

Un seul réflexe... Appelez votre Confédération !
02/545.58.29

Introduction

En tant que **porte-parole des entreprises du secteur** en Région de Bruxelles-Capitale, la Confédération Construction Bruxelles-Capitale a pour mission de :

- **défendre les intérêts** des entreprises ;
- **promouvoir le secteur** de la construction ;
- **développer l'activité** du secteur dans la Région ;
- informer les entreprises affiliées par rapport aux **nouvelles réglementations** en vigueur dans la Région.

Afin de soutenir au maximum les entreprises, nous avons également développé en collaboration avec nos partenaires bruxellois des **services spécifiquement adaptés aux besoins de la construction en Région de Bruxelles-Capitale**.

Nous sommes fiers de vous présenter les résultats des principaux projets et dossiers que nous avons défendus pour vous en 2013.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations ou pour nous faire part de vos suggestions.

Bonne lecture



Angel Sanchez
PRÉSIDENT

● **Le Conseil Régional Bruxellois Construction**

Président : Angel Sanchez

Vice Président : Etienne De Kempeneer

● **Membres**

Baudoin Chantraine, Michel De Bes, Philippe De Blauwe, Alexandre De Cesco, Philippe De Kempeneer, Jacques De Meester, Yvo Derdaele, André Doods, Philippe Gillion, Alain Lebens, Jean Muls, Marc Peeters, Marc Ruebens, Michel Thays, Emmanuel Ch. Trojan, Didier Verstraeten

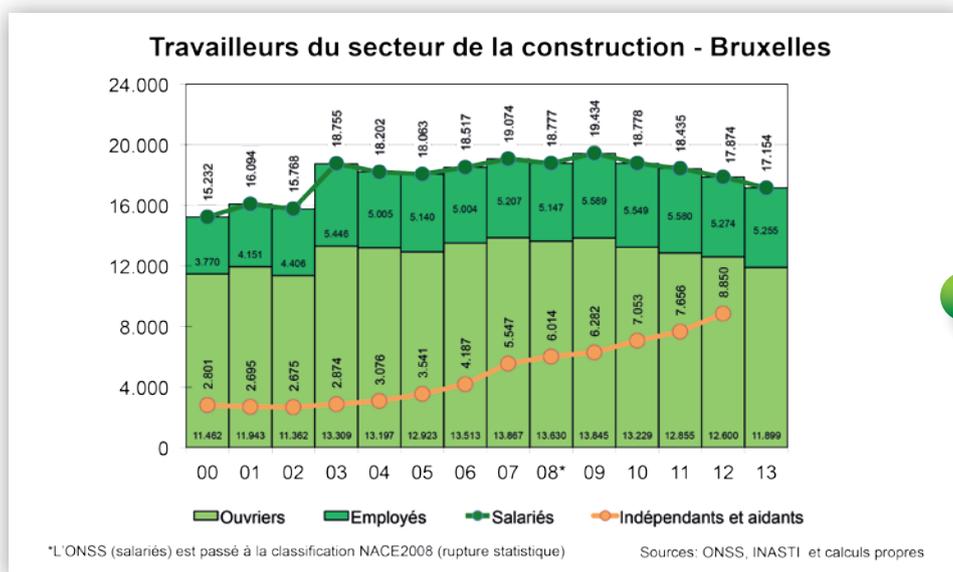
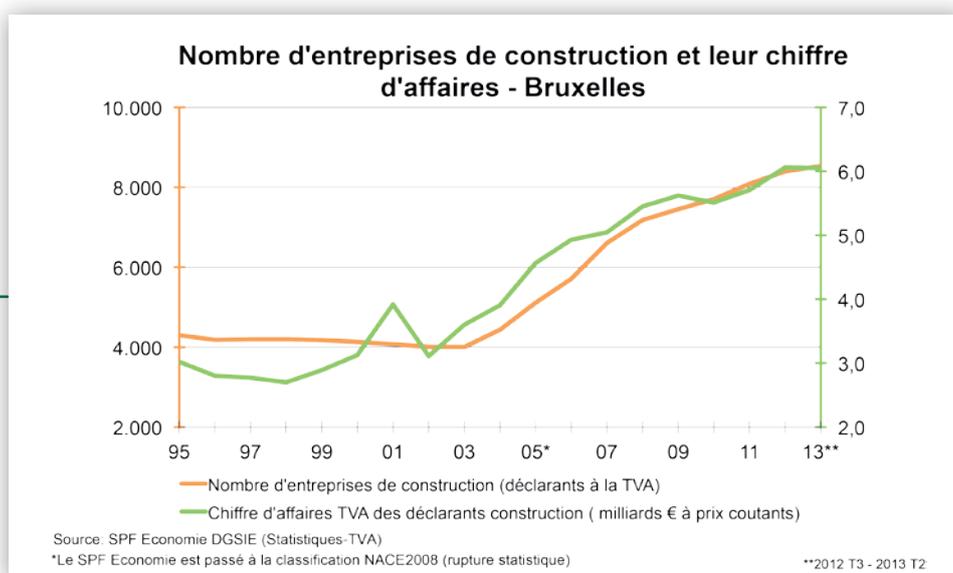
● **Direction**

Directeur général : Jean-Christophe Vanderhaegen

Directeur adjoint : Laurent Schiltz

La construction à Bruxelles en quelques chiffres

Dans le premier graphique, la première courbe indique que le **chiffre d'affaires a connu une croissance de 32,6%** entre 2005 et 2012. On peut également constater que le **nombre d'entreprises** bruxelloises actives en construction ne cesse lui aussi de progresser, ce qui donne une **augmentation de 64,3%** sur ces 7 années.



Cette progression peut être notamment expliquée par l'augmentation du **nombre d'indépendants** actifs dans la construction à Bruxelles. En effet, le second graphique nous indique une **croissance de 47,2%** entre 2008 et 2012.

Néanmoins, entre 2009 et 2013, il y a eu **une perte de 2280 salariés**, ce qui représente une **baisse de 11% de la masse salariale en 4 ans**. Chez les ouvriers, cela représente même une baisse de 14 % de l'effectif en 4 ans.

Les défis pour Bruxelles ...

● 119.000 personnes de plus en 2020 !

Le **défi démographique** est immense pour la Région. Il faut plus que **doubler le rythme annuel de production de logements**. Malgré quelques efforts récents, notamment via le plan logement, la création de logements publics et privés reste trop faible pour rencontrer les besoins à l'horizon 2020.

● 111.182 demandeurs d'emploi inoccupés inscrits chez Actiris en février 2014 !

Avec un taux de chômage de 20,7% à Bruxelles en 2014, la **création et le maintien d'emplois** représente un défi majeur pour la Région.

● 70% des émissions de CO₂ produites par le chauffage des bâtiments en Région de Bruxelles-Capitale !

Les bâtiments sont **relativement peu isolés**. Une des raisons se situe au niveau de l'âge moyen des bâtiments en Belgique, qui est relativement élevé avec **plus de 55% des bâtiments construits avant 1961**.

● 511 millions d'euros perdus chaque année dans les embouteillages à Bruxelles !

Pour répondre au défi de la **mobilité** à Bruxelles, la Région va devoir investir dans d'**ambitieux projets d'infrastructures** ! D'autant plus que depuis plus de 25 ans, les investissements publics en Belgique (1,7% du PIB) sont largement inférieurs à la moyenne européenne (près de 3%).

... des opportunités pour votre secteur !

A la croisée de nombreux défis bruxellois, qu'ils soient environnementaux ou démographiques, le secteur de la construction est un **secteur prioritaire en Région de Bruxelles-Capitale**. De plus, celui-ci est, **juste après l'Horeca, le principal utilisateur de main-d'œuvre bruxelloise**. Il représente donc un important potentiel d'emploi pour la Région, en particulier pour les profils les moins qualifiés.

Après avoir été choisi comme premier axe de développement de l'Alliance Emploi Environnement en RBC en 2009, **la construction durable est aujourd'hui sélectionnée par la Région** comme **filière-clé** de la programmation 2014-2020 pour les **Fonds européen de développement économique et régional (FEDER)**, ainsi que dans le projet de **Plan Régional de Développement Durable (PRDD)**.



Changement de présidence

Depuis mars 2013, Angel Sanchez est le nouveau président de la CCB-C.

Il succède à Philippe Gillion, dont le mandat de six ans a été marqué par la mutation verte du secteur.

PHILIPPE GILLION



Philippe Gillion

● **Portrait**

Nom : Philippe Gillion

Entreprise : Gillion Construct s.a., Sogestimmo s.a.

Métier : Entreprise générale

Taille de l'entreprise : Plus de 90 travailleurs

→ Président de la CCB-C de 2007 à 2013

● **Objectif**

Identifier les défis sociétaux et les transformer en opportunités de marchés

● **Projets phares de son mandat**

- Mise en place d'une collaboration constructive avec le Gouvernement bruxellois
- Soutien aux entreprises du secteur afin de se préparer et de s'adapter à la mutation du secteur vers la construction durable, quel que soit leur métier et leur taille.
- Implication de la CCB-C dans une nouvelle méthode de gouvernance régionale : l'Alliance Emploi- Environnement
- Création de synergies avec de nombreux acteurs dont les fédérations professionnelles des métiers connexes, telles que l'Union Professionnelle du Secteur Immobilier (UPSI), les bureau d'ingénierie et de consultance (ORI), les architectes (ARIB), les producteurs de matériaux de construction (PMC),...
- Amélioration de l'image du secteur, surtout auprès des jeunes pour leur donner envie de se lancer dans les métiers de la construction
- Conception et lancement du projet d' « Ecole de la construction »

ANGEL SANCHEZ



Angel Sanchez

● **Portrait**

Nom : Angel Sanchez

Entreprise : Vitrierie M. Maeck

Métier : Vitrier

Taille de l'entreprise : 5 travailleurs

→ Président de la CCB-C depuis 2013

● **Objectif**

Permettre aux entreprises qui respectent les règles du jeu de rester rentable et de continuer leur croissance

● **Priorités de son mandat**

- Poursuivre la préparation et l'accompagnement des entreprises dans la mutation du secteur vers la construction durable
- Aboutir à une réelle simplification administrative pour les gestionnaires des entreprises
- Lutter contre la concurrence déloyale de tous types
- Renforcer les actions vers les TPE et PME
- Diminuer le nombre de faillites notamment par une innovation stratégique et organisationnelle dans le management des entreprises

La défense de vos intérêts professionnels

Découvrez les principaux dossiers bruxellois dans lesquels la CCB-C vous a représenté et a obtenu des avancées concrètes pour les entreprises du secteur en 2013 !



Stationnement – Entrée en vigueur du nouveau Plan Régional de Politique de Stationnement au 1^{er} septembre 2014

La CCB-C a négocié deux cartes de dérogation spécifique pour le secteur de la construction.

- La carte « chantiers temporaires » permettra de stationner dans le périmètre de son chantier pour un coût de 50 euros par 15 jours.
- La carte « Intervention » sera dédiée aux interventions ponctuelles. Elle sera valable sur l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale pour un stationnement allant jusqu'à trois heures au même emplacement et sans devoir alimenter le parc-mètre. Le coût de cette carte sera de 90 euros par mois.

Maintenant que ces cartes de dérogation sont créées, l'objectif de la CCB-C est de simplifier la procédure d'obtention pour les entreprises du secteur et de les aiguiller vers le bon type de carte en fonction de leurs besoins.

Ecole de la construction

La CCB-C a rencontré l'ensemble des responsables politiques régionaux afin de proposer une modification en profondeur du système d'enseignement technique et professionnel en construction.

Cette idée a été reprise dans la plupart des programmes de partis politiques et nous continuerons à travailler à la mise en place d'un enseignement de qualité plus proche de la réalité des entreprises pour former de futurs ouvriers aussi motivés que qualifiés !



Performance Energétique des Bâtiments - PEB 2015 : le passif « à la bruxelloise »

La CCB-C a été l'initiatrice d'une modification de la réglementation « Passif 2015 ». La nouvelle définition du passif à Bruxelles, obligatoire pour les nouvelles constructions et les rénovations lourdes à partir de janvier 2015, a été fortement adaptée afin de mieux correspondre aux réalités du terrain et de laisser la plus grande liberté possible du choix des technologies à utiliser pour atteindre une bonne performance énergétique globale du bâtiment. Cette définition permet notamment des dérogations automatiques quand la configuration du bâtiment est défavorable, un facteur correctif de 20% pour les rénovations lourdes et le report de l'obligation d'étanchéité de 0,6 volume/heure à janvier 2018.





Taxes relatives à la location de la voirie

Nous espérons arriver dans le courant de l'année 2014 à une procédure unique de location de la voirie au sein des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Nous travaillons actuellement avec l'Association des Villes et Communes Bruxelloises (AVCB) sur l'élaboration d'un projet de règlement-taxé harmonisé lié à la location de la voirie. En incitant les communes à utiliser ce même règlement-taxé, l'objectif est d'harmoniser leurs procédures en la matière et de les rendre accessible online pour éviter les déplacements inutiles!



OSIRIS - Un nouveau système de gestion online pour les chantiers

Le système OSIRIS sera bientôt obligatoire pour déclarer les chantiers quand ils ont un impact sur la voirie (y compris le trottoir). La CCB-C travaille depuis de nombreux mois afin de faire de cette obligation supplémentaire une opportunité de simplification administrative. En attendant, la Confédération Construction Bruxelles Vlaams Brabant (CCBVB) organisera des formations pour préparer les entrepreneurs à l'utilisation de cette nouvelle interface.

Plan Régional de Développement Durable

Le Plan Régional de Développement Durable (PRDD) est la vision du gouvernement de Bruxelles à l'horizon 2020-2040. Ce PRDD est fondamental dans la politique bruxelloise, car il va conditionner l'ensemble des autres plans (mobilité, urbanisme, aménagement du territoire, environnement...) pour les 10-15 ans à venir. C'est pour cette raison que nous vous invitons à nous faire part de tout commentaire ou avis sur ce plan qui est actuellement à l'enquête publique. Nous pourrions ainsi relayer votre voix dans les différents organes consultatifs où nous vous représentons.



Référentiel Bâtiment Durable - Un référentiel unique pour la Belgique

La CCB-C continue à soutenir activement la mise en place d'un référentiel destiné à l'évaluation de la durabilité des bâtiments. L'objectif principal poursuivi par la CCB-C est de n'avoir qu'un seul outil d'évaluation de la durabilité des bâtiments en Belgique alors que la matière est régionale. Cet outil devrait, de plus, être compatible avec d'autres référentiels existants dont le BREEAM. Les trois Régions sont actuellement autour de la table ainsi que les fédérations nationales concernées (producteurs de matériaux, promoteurs, architectes, bureaux d'études et la Confédération Construction).

*Faites nous part de vos commentaires et avis,
contactez-nous !*



Laurent SCHILTZ
Directeur Adjoint

02/545.58.30
laurent.schiltz@cnc.be



Notre vision de Bruxelles

FAISONS ENSEMBLE DE BRUXELLES UNE RÉGION ACCUEILLANTE ET STIMULANTE POUR LES ENTREPRENEURS !



Les pouvoirs publics investissent pour créer et entretenir des infrastructures performantes et durables.



Les entreprises ne doivent introduire qu'une seule fois et de manière électronique leurs déclarations de chantiers.

Les entreprises peuvent se déplacer et stationner aisément leurs véhicules de chantier.



Chaque nouveau texte de loi est soumis à une concertation systématique préalable avec le secteur.



Les entreprises trouvent facilement de la main-d'œuvre locale qualifiée et motivée.

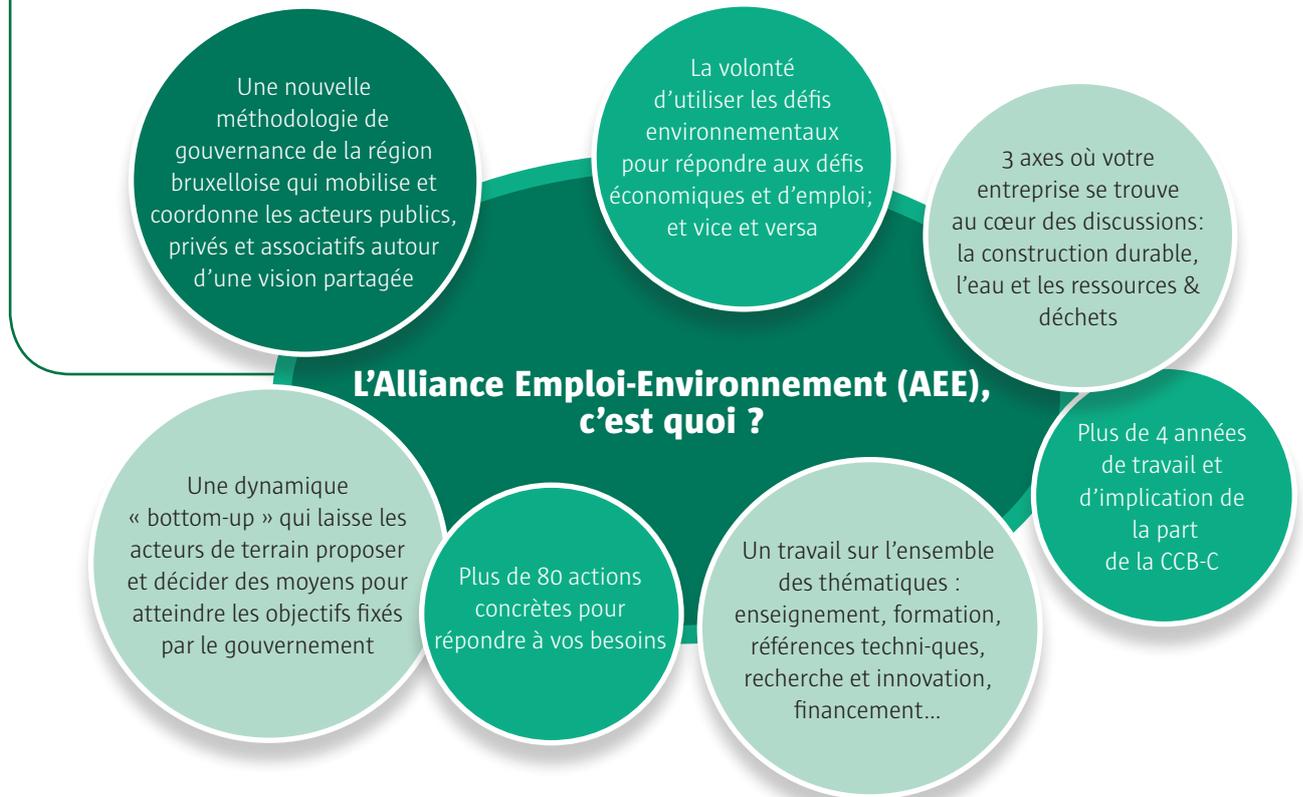


Les entreprises qui respectent les règles du jeu sont favorisées par rapport aux autres.



Le mode de gouvernance place les besoins des entreprises au cœur du processus d'élaboration des actions régionales.

Votre entreprise au cœur de l'Alliance Emploi-Environnement !



● Qu'est-ce que ça vous a apporté ?

Quand une personne (client, architecte, entrepreneur...) vous a parlé durant les 4 dernières années de construction ou rénovation durable, des marchés de l'eau ou bien des déchets de construction, c'était directement ou indirectement l'AEE.

Les pages suivantes vous présentent les services que nous avons pu développer pour vous dans ce cadre et les résultats de ces actions.

● Vos idées d'action sont les bienvenues !

En 2013, la CCB-C a organisé **quatre groupes de travail** avec une dizaine d'entrepreneurs pour discuter spécifiquement des actions développées dans l'axe construction durable et l'axe eau. Le prochain comité portera sur les déchets de construction. Vous êtes intéressé ? Vous avez des idées ? Contactez-nous ! L'objectif de ces rencontres est d'**évaluer ensemble les actions** mises en place dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement par la CCB-C ou d'autres organismes, afin d'être certain qu'elles correspondent vraiment à vos besoins ! Ces rencontres sont également l'occasion de **développer de nouvelles idées issues directement du terrain**.

Vous avez des questions ou suggestions, contactez-nous !



Charline BOYER
Coordnatrice de projets

02/545.58.35
charline.boyer@cnc.be



Cellule Energie-Environnement

En 2013, la Cellule Energie-Environnement a fêté ses 5 ans !

Et oui, 5 années déjà que la Cellule vous accompagne pour toutes vos questions concernant la construction durable. La Cellule mène des actions d'information sur les différentes thématiques de la construction durable. Grâce au soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, toutes ces actions sont entièrement gratuites pour les entreprises de construction.

En 2013, la Cellule a organisé **12 séances d'information** portant sur les thèmes suivants :

- Post isolation des murs creux
- Nœuds constructifs 1&2
- Vitrages innovants
- PEB Passif 2015
- Labels environnementaux
- Micro-cogénération
- Pompe à chaleur
- Panneaux solaires thermiques
- Ventilation
- Les déchets et le réemploi
- Toitures plates

Au total, ce sont près de **350 participants** qui ont pris part à ces séances en vue de se tenir au courant des dernières modifications législatives et des évolutions techniques.

En 2013, la Cellule a aussi fêté sa 50^{ème} séance d'information ! Pour cette journée bien particulière, la Cellule a choisi une thématique qui modifie considérablement les techniques et l'organisation de la construction à Bruxelles: la réglementation PEB 'passif' 2015.

Retrouvez la vidéo de cette journée ainsi que d'autres **séances d'information** sur notre site web : www.ccbc.be → *Evènements*



Le rôle de l'entrepreneur dans la certification des bâtiments durables - De rol van de aannemer bij certificatie -12.06.13



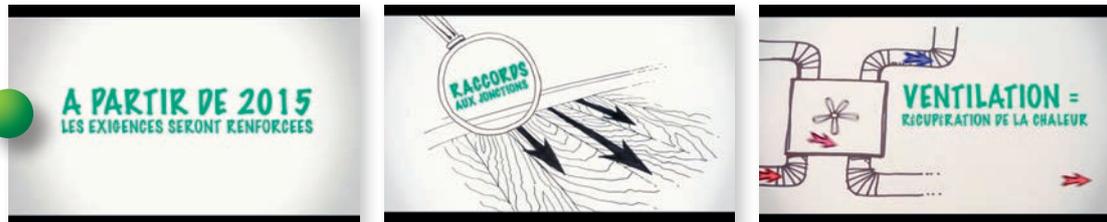
Séminaire PEB Passif 2015 - Seminarie EPB Passief 2015 - 30 mai/mei 2013

Pour compléter l'information présentée lors des séances d'information et permettre aux entreprises de comprendre d'un point de vue pratique les différents aspects de la construction durable, **5 visites de bâtiments exemplaires** ont été organisées. Ces visites ont permis aux participants de prendre conscience des évolutions que connaissent actuellement les chantiers avec l'arrivée de la construction durable.



Après avoir réalisé le manuel pratique de la construction durable, toujours disponible sur le site web de la CCB-C, la Cellule a décidé d'utiliser le support des capsules vidéo pour sensibiliser et conscientiser un maximum d'entreprises. Découvrez vite nos **6 capsules vidéo** :

- Etanchéité à l'air
- PEB 'Passif' 2015
- Ventilation
- Tri des déchets
- Chantier vert
- Déchets dangereux



En 2014, ces vidéos seront diffusées via les canaux de communication de la Confédération Construction et également via des négociants en matériaux de construction, des formations et des partenaires.

Au printemps 2013, la Cellule vous a aussi proposé de participer à un **grand quizz sur la construction durable**. Chaque jour durant 2 mois consécutifs, 1 nouvelle question était posée aux entrepreneurs. L'heureux gagnant, qui a répondu correctement à 36 questions sur les 40 posées, a reçu un chèque cadeau pour un voyage dans un gîte éco-construit. Encore toutes nos félicitations ! Le quizz est toujours accessible sur le site de la CCB-C... Testez vos connaissances !

La Cellule mène des projets de sensibilisation sur tous les fronts et toutes les thématiques. Dans cette optique, elle a participé aux **journées de la toiture et du parachèvement** afin d'informer les participants des différents enjeux de la construction durable propres à chaque corps de métier.

En assurant une **assistance téléphonique quotidienne**, la Cellule vous offre également une aide personnalisée. En 2013, elle a permis à **48 entreprises** bruxelloises de répondre à des questions de terrain tel que le permis d'environnement, la PEB, l'isolation, la gestion des déchets, etc.

Toutes les actions de la Cellule Energie-Environnement sont organisées avec le soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale et de Bruxelles Environnement.



Si vous avez des questions ou suggestions concernant ces matières, n'hésitez pas à contacter :



Céline DE SCHRUYVER
Conseillère en environnement

02/545.58.32
celine.deschryver@cnc.be



Plateforme Formation Construction Durable

De plus en plus conscientes de l'évolution du marché de la construction en matière de PEB, matériaux durables et autres enjeux environnementaux, les entreprises veulent développer leurs compétences afin de répondre à ces changements. C'est pourquoi la CCB-C a lancé pour vous en 2011, dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement, la Plateforme Formation qui vous encourage et vous accompagne à entreprendre des formations en construction durable adaptées à chacun de vos travailleurs, à trouver les aides financières disponibles ainsi qu'à élaborer une stratégie globale de développement de compétences.

Afin **d'identifier vos habitudes d'apprentissage et vos besoins en formation**, la Plateforme Formation a multiplié les contacts avec les entreprises.

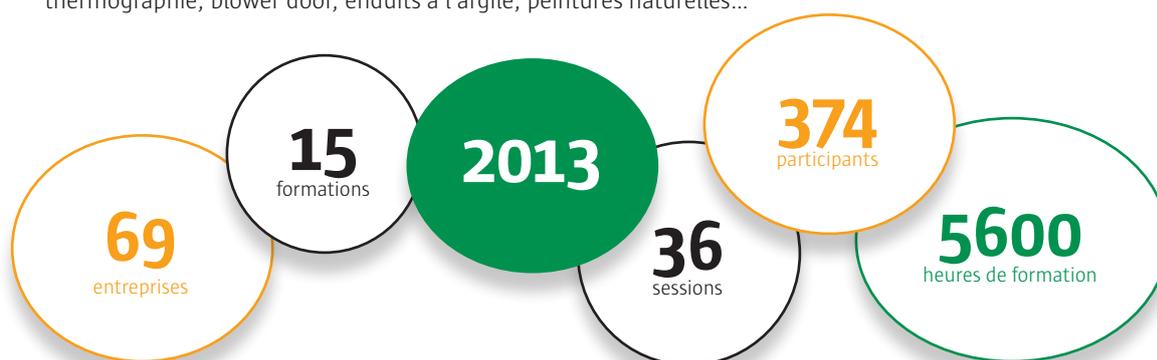
- **17 rencontres avec des entreprises** ayant entamé un parcours de formation en construction durable ont été réalisées en 2013. La plateforme a pu détecter de nouveaux besoins et les a transmis aux opérateurs de formations par le biais du CDR Construction à Bruxelles.
- **7 chantiers** présentant des problématiques techniques et opérationnelles particulières pour la construction durable ont été visités par la Plateforme Formation.
- **68 TPE bruxelloises** dont l'activité principale relève du gros œuvre, des travaux de parachèvement et des techniques spéciales ont été contactées par la Plateforme Formation afin d'enquêter sur leurs besoins et habitudes de formation.
- **1 parcours de développement de compétences** et un plan de formation en construction durable étalé sur 18 mois ont été élaborés par la Plateforme Formation pour une grande entreprise.



Forte de son implication avec l'ensemble des acteurs de formation en Région de Bruxelles-Capitale, **la Plateforme Formation est le point de contact unique pour les formations des entreprises de construction, quel que soit le public cible : ouvriers, employés ou gérants...** Véritable facilitateur pour vous orienter parmi l'offre de formations et d'aides financières, elle assure une assistance permanente pour répondre à toutes vos questions. Depuis sa création, la Plateforme a accompagné **plus de 110 entreprises** dans leurs démarches de formation.

EVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION CONSTRUCTION DURABLE EN RÉGION BRUXELLES-CAPITALE

● **Votre Confédération locale**, la *Confédération Construction Bruxelles Vlaams-Brabant (CCBVB)*, continue de se positionner en force avec son offre de formation « **PEB & Enveloppe du bâtiment** ». Ces formations, développées par le CDR Construction dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement, avec la participation de nombreux experts en construction durable comme la Plateforme Maison Passive et soutenues par les fonds de formations sectoriels (CEFORA, FVB-FFC Constructiv, FORMELEC), ont été conçues pour répondre aux spécificités des entreprises du secteur de la construction : constructeur passif, isolation & étanchéité à l'air, ventilation, thermographie, blower door, enduits à l'argile, peintures naturelles...



● **Le CSTC, au travers de la Guidance Technologique**, a programmé plusieurs **journées d'études** en 2013 sur l'étanchéité à l'air, l'isolation et d'autres thématiques relevant de la construction durable.

● **Bruxelles Formation** a pour sa part mis son expérience et ses installations au service des entreprises du secteur et de leurs travailleurs notamment pendant la saison d'hiver. Les thématiques de la construction durable y ont été mises à l'honneur.

● **L'EFPME** a mis au point, dans le cadre de l'Alliance-Emploi-Environnement, six journées d'« **initiation à la construction durable** ». Ce cycle a pour objectif de donner à tout gérant d'entreprise du secteur une vue générale sur les principaux enjeux liés à la construction durable et à l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale.

● Les cycles de formation « **Bâtiment durable** » proposé par **l'IBGE** ont connu un franc succès en 2013. Les 2 sessions de la formation « **Passif et très basse énergie** » ont été complètes avec ± 70 participants regroupant un public majoritairement orienté vers la conception.

La Plateforme Formation est un service proposé dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement avec le soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale.



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Si vous avez des questions ou suggestions concernant vos formations, n'hésitez pas à contacter :



Grégory GIROTTO
Conseiller Formation

02/545.57.40
gregory.girotto@cnc.be



Cellule Eau

En janvier 2013, la CCB-C a lancé, dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement Axe Eau, un tout nouveau service, la Cellule Eau, visant à informer, conscientiser et accompagner les entreprises de construction vers les marchés de l'eau à Bruxelles.

Afin d'informer et conscientiser les entreprises du secteur de la construction au potentiel économique des marchés de l'eau en Région de Bruxelles-Capitale, la Cellule Eau a organisé un séminaire d'information sur les investissements bruxellois dans le secteur de l'eau pour les 20 prochaines années. **75 personnes** ont participé à cet événement. La Cellule Eau a organisé **3 groupes de travail** afin d'évaluer les freins et les opportunités liés aux marchés de l'eau. Ces tables rondes ont rassemblé **6 entreprises ainsi que 5 acteurs publics**. La Cellule a réalisé **2.389 communications** pour promouvoir les marchés de l'eau.

Depuis fin 2013, la Cellule Eau accompagne de nouvelles entreprises du secteur de la construction vers les marchés de l'eau, notamment dans leur démarche d'agrément. Si vous souhaitez vous lancer dans ces marchés, n'hésitez pas à nous contacter !



Le maillage gris

est l'ensemble des dispositifs urbains de gestion de l'eau dans la ville. Ces dispositifs concernent le réseau de gestion de l'eau de consommation soit de l'adduction d'eau potable à la gestion de l'eau dite « grise », en ce compris le dispositif d'épuration des eaux usées et la gestion des eaux pluviales via les bassins d'orage. Ce marché est estimé à 75 millions d'euros annuels.

Le maillage bleu+

comprend l'ensemble des mesures compensatoires qui sont liées à une meilleure gestion de l'eau dans une perspective environnementale et durable. Il relève autant des travaux sur les réseaux hydrographiques que les travaux effectués chez les particuliers et des mesures relevant de l'aménagement du territoire.



La Cellule Eau est un service proposé dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement avec le soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale.



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



La CCB-C réalise une étude sur les compétences recherchées par les entreprises de construction liées aux métiers de l'eau. Vous êtes intéressé ? Contactez-nous !



Hugues KEMPENEERS
Conseiller

02/545.58.36
hugues.kempeneers@cnc.be

Cellule Jeunes et Enseignement

Sensibilisons aujourd'hui les jeunes aux métiers de la construction afin que la relève soit assurée ! La CCB-C a mis sur pied la Cellule Jeunes et Enseignement afin de trouver des solutions aux pénuries de main-d'œuvre tant quantitatives que qualitatives que vous rencontrez dans vos entreprises. Fort de nos partenariats avec des organismes tant privés que publics, nous préparons les chantiers de demain.



24 Visites de chantier

Parce que la passion du métier se transmet avant tout sur le terrain, la CCB-C organise depuis 2011 des visites de chantier avec les écoles de l'enseignement qualifiant de la Région de Bruxelles-Capitale et les professionnels du terrain. Depuis le début de l'action, ce sont quelques **225 élèves, 40 professeurs et 11 écoles** (Institut des Arts et Métiers, Institut Diderot, Athénée Royal Serge Creuz...) qui ont pu découvrir les richesses des métiers de la construction. Durant ces visites, une attention toute particulière a été portée à la découverte des techniques de la construction durable. Ce focus permet, tant aux élèves qu'aux enseignants, de se rendre compte des réalités du terrain et des mutations que connaissent actuellement les métiers de la construction.

20 séances d'informations

Dans le même esprit de sensibilisation au secteur de la construction, la CCB-C a organisé dans les écoles bruxelloises en collaboration avec le FVB-FFC Constructiv, le CDR Construction et Actiris, des séances d'information visant à prodiguer des renseignements généraux sur le secteur de la construction : barèmes salariaux, organismes du secteur, évolutions et formations possibles au sein des différents métiers, organisation de la CP124, danger du travail au noir... Les élèves ont désormais toutes les cartes en main pour se lancer dans les métiers de la construction.



Lancement du projet pilote « Stage d'immersion en entreprise »

En collaboration avec l'Institut Technique Cardinal Mercier, la CCB-C a développé un projet pilote consistant à immerger en entreprise des élèves des sections construction de la 4^e à la 6^e secondaire. Ce projet est soutenu par le Ministère de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Administration de l'Economie et de l'Emploi du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

La Cellule Jeunes et Enseignement est un service proposé dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement avec le soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale.



Sihame AL BARAJRAJI
Conseillère Jeunes

02/545.58.34
sihame.albararaji@cnc.be



Vous voulez participer à ces activités et encourager la formation des jeunes, vous avez des questions ou suggestions concernant ces matières, n'hésitez pas à contacter :



Shirley CHANTRAINE
Conseillère adjointe Jeunes

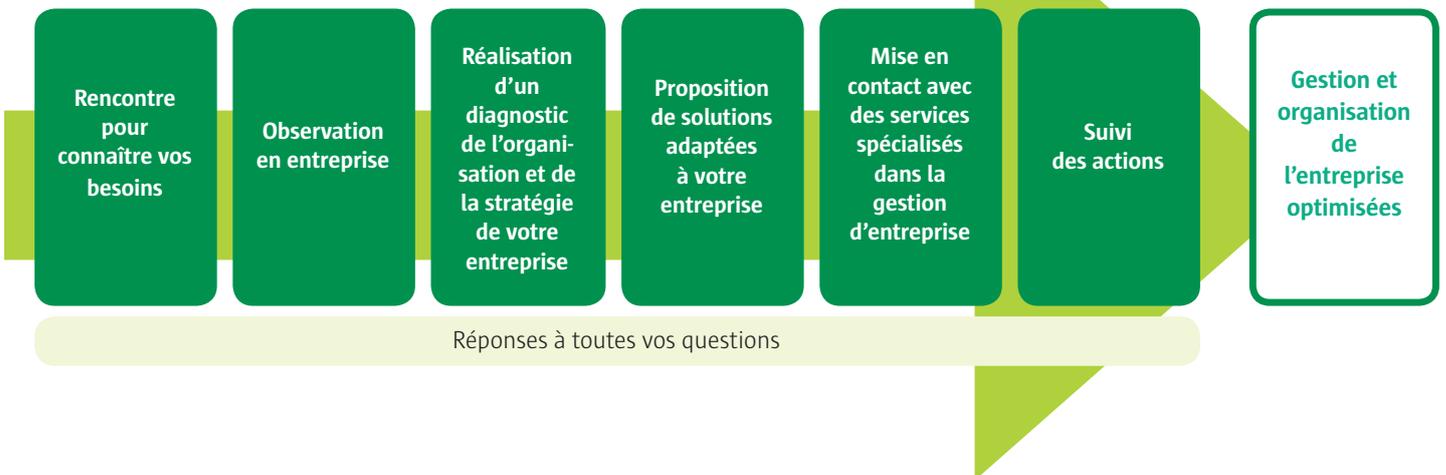
02/545.58.37
shirley.chantraine@cnc.be



Cellule Gestion et Innovation

Afin d'accroître la compétitivité des TPE/PME bruxelloises, la CCB-C vous propose un tout nouveau service, la Cellule Gestion et Innovation. Ce service vise à accompagner les entrepreneurs à prendre du recul sur leurs activités afin d'améliorer l'organisation interne et la stratégie de leur entreprise et favoriser ainsi le développement de leur activités. Lancée en octobre 2013 dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement, la Cellule souhaite accompagner gratuitement une vingtaine d'entreprises par an.

Que vos besoins concernent vos finances, la gestion de devis, votre visibilité sur Internet, la planification ou la rentabilité de vos chantiers, l'intégration des nouvelles technologies sur chantier, la gestion des stocks, la gestion des clients, ... la Cellule vous proposera des actions pour améliorer la gestion quotidienne de votre entreprise, gagner du temps, diminuer votre paperasse et faire évoluer votre entreprise



La Cellule Gestion et Innovation est un service proposé dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement avec le soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale.



Vous êtes une TPE/PME bruxelloise ? Vous souhaitez profiter de cet accompagnement ? Vous avez des questions sur la gestion d'entreprise ? Contactez votre conseiller !



Rodolphe BALAY
Conseiller Innovation

02/545.58.33
rodolphe.balay@cnc.be

Communication

Notre objectif en termes de communication est double. D'une part, nous avons pour mission de vous informer de toutes les nouveautés et évolutions qui pourraient provoquer des changements dans votre entreprise et vos chantiers. D'autre part, en tant que porte-parole du secteur auprès de la Région de Bruxelles-Capitale, notre rôle est de faire connaître l'importance du secteur et l'avis des entreprises de construction aux différents acteurs opérant à Bruxelles, tant publics que privés.

- En 2013, la CCB-C a été fortement sollicitée par les médias à propos de de la construction durable et notamment pour des **émissions télévisées ou interviews**.
- De **nombreux articles** sont parus dans le magazine « Construction » et l'e-news de la Confédération Construction afin de vous informer et sensibiliser aux changements de législation et à nos actions de lobby en Région de Bruxelles-Capitale, par exemple au nouveau plan de stationnement, à la nouvelle ordonnance sur les chantiers en voirie...
- La CCB-C a également co-développé deux **brochures d'information** pour les entreprises de construction : « Aides bruxelloises & Construction » et « Guide pratique du réemploi et réutilisation des matériaux de construction ».



Le 28 avril 2013, la CCB-C a profité de la « Journée Chantiers Ouverts » pour remettre le secteur de la construction au cœur du débat politique en invitant trois ministres bruxellois à visiter le chantier du plus grand bâtiment passif d'Europe en construction à Tour & Taxis.

Lancement de la CCB-C sur les média sociaux en 2013



Notre site web regroupe une information complète et dynamique sur l'ensemble de nos activités.

Trouvez l'information que vous cherchez sur www.ccbc.be !



Notre compte Vimeo abrite plus de 70 vidéos !

Retrouvez à n'importe quel instant nos séminaires d'informations et visites de chantiers sur vimeo CCB-C !



Notre profil twitter compte déjà plus de 500 tweets et 260 abonnés !

Suivez-nous sur [@ConstruBouwBxVb](https://twitter.com/ConstruBouwBxVb) et recevez en direct toute l'actualité bruxelloise concernant le secteur de la construction !



Notre page linkedin compte 194 abonnés.

Rejoignez le réseau des entrepreneurs membres actifs à Bruxelles en nous suivant sur Confédération Construction Bruxelles-Capitale / Confederatie Bouw Brussel-Hoofdstad !



Les articles sélectionnés dans les sujets Scoop.it ont été vu plus de 900 fois !

Profitez de notre veille sur la législation et les tendances de la construction en Région de Bruxelles-Capitale en suivant nos scoop.it ConstruBouwBru-VB !



Notre page facebook promeut sur la toile les évènements organisés par les différentes cellules.

Aimez notre page [Confederatie Bouw](https://www.facebook.com/ConfederatieBouw) / Confédération Construction Brussel Vlaams-Brabant et soyez les premiers informés de nos prochains évènements !

Vous avez une suggestion quant à notre site web ou un de nos média sociaux ? Contactez-nous !



Morgane CENDOYA

02/545.58.29
bruxelles.capitale@
confederationconstruction.be



Conclusion

L'objectif de ce rapport était de vous donner un aperçu de ce que nous avons mis en place pour vous en 2013 ainsi que de vous permettre de mieux connaître d'une part les dossiers qui sont en cours de discussion et qui entraîneront des changements sur vos chantiers et d'autre part les services et outils qui sont à votre disposition.

Nous souhaitons aussi profiter de ce rapport annuel pour vous transmettre deux messages qui nous semblent prioritaires.

● **Informez-nous de vos contraintes, besoins ou attentes !**

En tant que porte-parole des entreprises du secteur, nous avons besoin de connaître ce qui vous préoccupe au quotidien, ainsi que les améliorations que vous voudriez voir se produire sur le terrain. N'hésitez donc pas, quel que soit le sujet, à nous contacter pour nous en faire part afin que nous puissions vous représenter et défendre vos intérêts. Des exemples concrets de terrain sont notre meilleure manière de faire avancer positivement les dossiers !

● **Vous avez un problème ou une question à Bruxelles ?**

Quel que soit le sujet de votre question, il existe forcément un expert en interne ou chez nos partenaires qui peut y répondre. Ne perdez pas de temps à chercher seul la réponse, appelez-nous ! Nous sommes là pour vous faire gagner du temps !

Jean-Christophe Vanderhaegen
L'équipe de la CCB-C

Contactez-nous !
02/545.58.29
bruxelles.capitale@confederationconstruction.be